



# ÉCOLES ET INSTITUTS DE FORMATION PARAMÉDICALE

LIVRET D'ACCUEIL  
DE L'APPRENANT  
2024

**HCL**  
HOSPICES CIVILS  
DE LYON

LA  
FORMATION

[www.chu-lyon.fr](http://www.chu-lyon.fr)

# 1 Contenu du document

## 1.1 Préambule

Les premiers moments de l'entrée en formation constituent une période d'adaptation qui est peut-être favorisée par la mise en place d'un dispositif d'accueil et d'intégration générant sécurité et sentiment d'appartenance. Ce livret d'accueil vise à vous informer sur les éléments clés de votre école/institut/centre de formation. Il constitue un document de référence et de première intention vous permettant de disposer de repères essentiels pour vous accompagner dans le cadre de votre projet de formation.

L'ensemble des équipes de direction, pédagogiques, administratives et logistiques du personnel restent à votre écoute pour toute question relative aux conditions et déroulement de votre formation que nous vous souhaitons épanouissante et enrichissante.

Nous vous souhaitons la bienvenue dans nos locaux et un déroulement optimum de votre formation !

## 1.2 Présentation Structure d'adossement – HCL

Les Hospices Civils de Lyon (HCL), deuxième centre hospitalo-universitaire français, représentent un acteur incontournable dans les missions de prévention, de soin, de formation et de recherche qui sont le cœur de leurs activités.

Les orientations stratégiques des HCL visent notamment à :

- Mettre en œuvre les accords du Ségur de la Santé en particulier sur le volet des ressources humaines (RH),
- Déployer le plan de relance gouvernemental,
- S'investir dans les évolutions de l'offre de soins suite aux crises sanitaires et RH impliquant une forte synergie des instituts de formation et les établissements de santé,
- Dynamiser la stratégie de rayonnement territorial et de digitalisation,
- Développer les actions de prévention, de promotion de la santé et d'amélioration de la pertinence des soins.

En regard de ces orientations et du contexte national et régional de pénurie de professionnels, les HCL investissent dans la formation des métiers du soin.

En effet, au-delà de ses missions de santé, les HCL gèrent 10 écoles et instituts répartis sur 2 sites au centre et au sud de la ville permettant une proximité des groupements hospitaliers. Ces écoles et instituts constituent une filière directe de recrutement et une valorisation de la transmission des pratiques.

Par ailleurs, dans le cadre d'un groupement de coopération sanitaire commun avec le centre hospitalier du Vinatier, les HCL participent activement à la formation des cadres de santé IFCSTL (Institut de formation des cadres de santé du territoire lyonnais). Ils assurent également la gestion financière et administrative de l'école de sages-femmes, intégrée désormais à l'Université Lyon 1.

Les écoles et instituts de formation des HCL comptent ainsi parmi les instituts importants du territoire, ce qui leur confère une position de leadership auprès des gouvernances nationales et régionales.

En effet, huit formations professionnelles en santé sont représentées délivrant chaque année plus de 600 diplômes d'Etat et bénéficiant toutes de la certification QUALIOPI.

Les multiples implications à l'échelon régional et universitaire des HCL démontrent leur rôle prépondérant dans la formation des professionnels de santé.

Pour coordonner et impulser une culture interprofessionnelle transversale, les HCL ont créé un département du développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle piloté par une Directrice des soins coordonnatrice générale des instituts. Cette coordination générale des instituts, par son positionnement stratégique au sein des HCL lui permet d'être partie prenante dans la formation des infirmiers de pratiques avancées (IPA), en assurant avec l'université Lyon 1 la co-coordination pédagogique du diplôme d'état et du grade master.

## 1.3 Les sites

Forts de 200 ans d'histoire médicale, les HCL, ce sont 13 hôpitaux publics d'excellence réunissant toutes les disciplines médicales et chirurgicales. En leur qualité de centre hospitalo-universitaire et d'hôpital du service public, les Hospices Civils de Lyon ont pour mission fondamentale d'assurer un accès aux soins à tous les patients, sans discrimination et pour toutes les pathologies, 7 jours/7, 24 heures/24, 365 jours par an.

Nous formons ensemble une communauté de 23 000 femmes et hommes, soignants et non soignants.

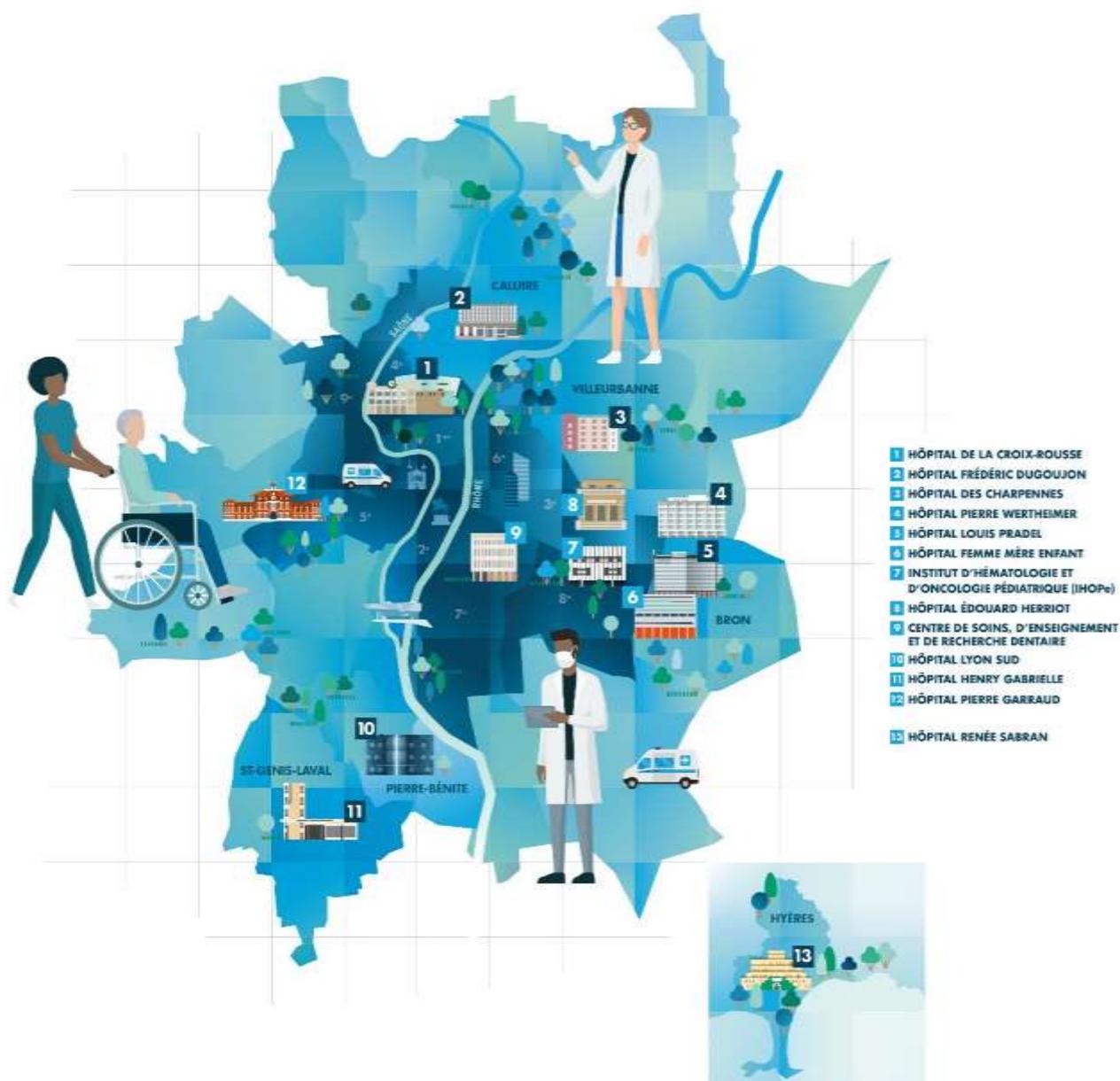
La recherche est un axe stratégique pour les Hospices Civils de Lyon. Le CHU rassemble les expertises et équipements nécessaires à la mise en œuvre d'une recherche d'excellence et interdisciplinaire, conduite en

collaboration étroite avec leurs partenaires institutionnels et privés. Il contribue ainsi chaque jour à l'innovation et aux avancées médicales et thérapeutiques, au bénéfice des patients.

L'adossement aux HCL offre aux étudiants et élèves un large potentiel de stages, une grande variété de secteurs et d'expertises professionnelles par :

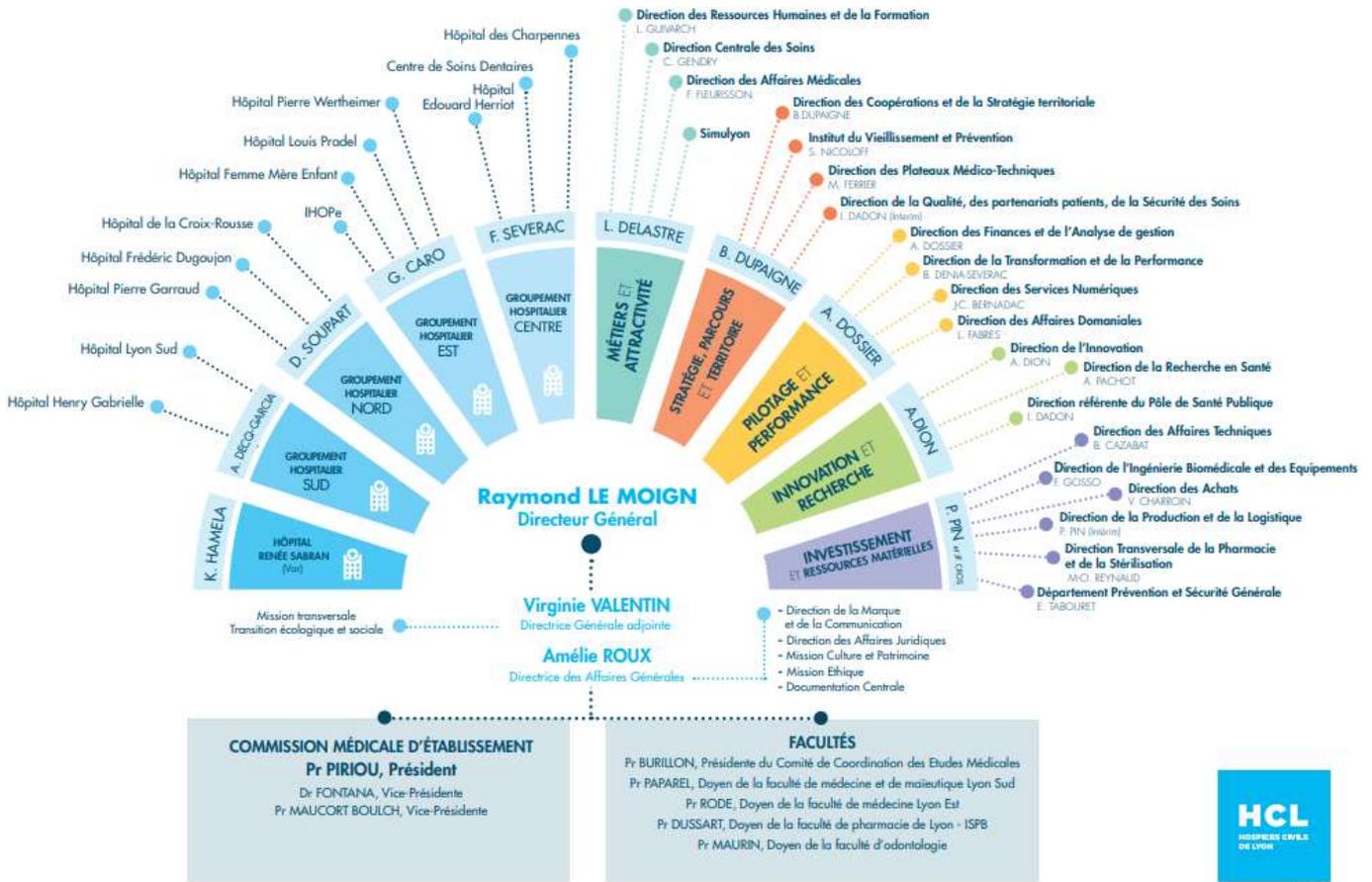
- Une implantation sur l'ensemble du territoire permettant un accès facilité aux soins.
- Des prises en charge innovantes et simplifiées pour toutes les pathologies courantes, le plus souvent en ambulatoire.
- Le traitement de pathologies rares ou graves, nécessitant un haut niveau d'expertise médicale et des équipements de pointe.

En outre, les Hospices Civils de Lyon animent de nombreux centres nationaux de référence sur des maladies et des cancers rares.



## 1.4 La gouvernance

# ORGANIGRAMME DES HOSPICES CIVILS DE LYON



## 1.5 Activités de soins (2020)



## 1.6 Le projet « stratégie 2035 » des HCL

Les HCL sont engagés dès 2024 dans une démarche participative d'élaboration du nouveau projet d'établissement. En effet, face aux défis qui interrogent nos projets, nos métiers, nos responsabilités, c'est-à-dire notre ambition pour le CHU de demain, les HCL lancent l'élaboration de leur projet stratégique pour les 10 prochaines années.

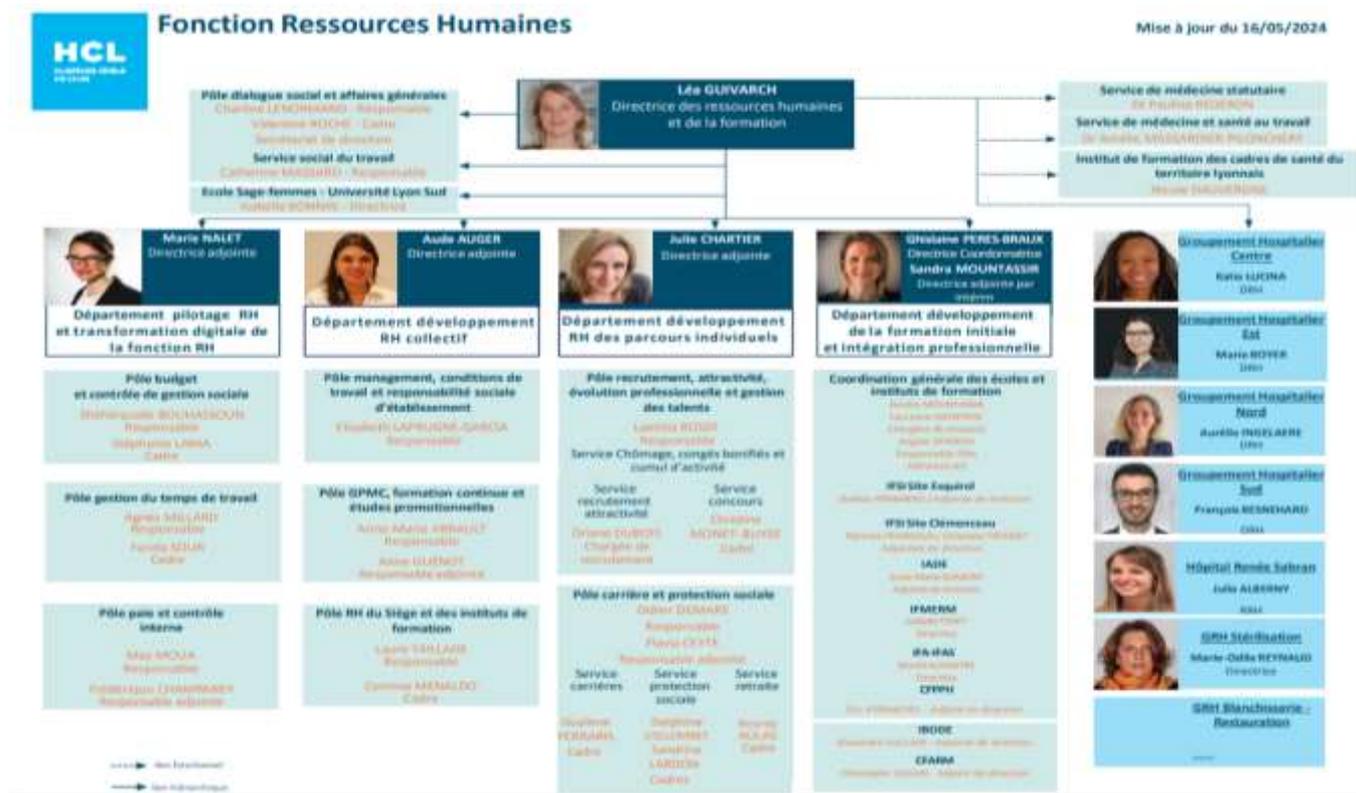
C'est en croisant nos regards de médecins, de soignants, de chercheurs, de professionnels administratifs et techniques, d'enseignants, de managers, en mobilisant les expertises de chacun, en partageant nos enjeux avec les acteurs du territoire et toutes nos parties prenantes que nous saurons envisager les nouvelles routes que doivent emprunter les HCL : ce sera notre cap stratégique pour la décennie, ce sera notre boussole pour établir ce que nous serons en 2035.



## 1.7 La Direction des Ressources humaines et de la Formation (DRHF)

La Direction des ressources humaines et de la Formation des HCL est responsable de la gestion (**formation paramédicale initiale comprise**) de l'ensemble des questions relatives aux personnels non médicaux des HCL, soit environ 18 000 personnes. La "fonction ressources humaines" est organisée aux H.C.L. de façon déconcentrée et coordonnée. Elle est organisée en 4 départements sous la responsabilité d'un directeur adjoint et est en charge des domaines suivants :

- Département pilotage RH et transformation digitale de la fonction RH
- Département développement RH collectif
- Département développement RH des parcours individuels
- **Département de développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle (DDFIIP)**



## 2 Présentation du département de développement de la formation initiale et intégration professionnelle

Ce département est piloté par une directrice coordonnatrice générale des soins, membre de la direction (DRHF) et portant l'agrément pour les 10 sites de formation.

Le secteur de la formation est organisé par filières coordonnées par une fonction centrale : le département développement de la formation initiale, continue et intégration professionnelle. Cette organisation permet de déployer la politique institutionnelle au sein des 10 instituts de formation HCL, par la mise en œuvre d'un projet stratégique harmonisé et une politique qualité/ gestion des risques commune.

### 2.1 Le périmètre : 10 écoles et instituts de formation paramédicale tous certifiés

Les instituts de formation des HCL comptent parmi les instituts importants du territoire avec une capacité d'accueil globale de 1787 places à la rentrée 2024.

Ils accompagnent et forment les professionnels de santé de demain : 8 formations professionnelles sont représentées délivrant chaque année plus de 600 diplômes d'Etat d'exercice.

L'attractivité des instituts des HCL est forte, tout particulièrement sur les IFSI avec plus de 10000 inscrits via la plateforme Parcoursup.

L'IFMEM a également augmenté son taux d'attractivité grâce à la réforme des modalités d'admission.

Le CFPPH obtient cette année un taux de remplissage à 100% pour la rentrée 2024.

L'EIBODE obtient pour la première diplomation universitaire un taux de réussite au DE de 100%.

Le CFARM, nouvelle formation des HCL a ouvert ses portes le 6 septembre 2023, avec un agrément pour 46 places dont 10 à Clermont-Ferrand. Il obtient cette année un taux de réussite à la certification ARM de 100% pour les candidats en dispositions transitoires et de 96,55% pour les élèves en formation initiale.

Le suivi de l'enquête d'employabilité à la sortie de formation témoigne d'une employabilité à 6 et 9 mois proche du 100%.

Notre offre de formation diversifiée permet de répondre en partie aux enjeux du territoire et de s'adapter à l'évolution des besoins sanitaires.

En effet, les projets de formation sont conçus pour développer des compétences spécifiques aux besoins de santé de la population.

Ils favorisent par les méthodes pédagogiques proposées, l'émergence d'identités professionnelles résolument tournées vers la qualité et la sécurité des soins.

Ils développent le sens et l'analyse clinique ; la technicité, l'amélioration continue et la sécurité des pratiques de soins ainsi que l'interprofessionnalité.

En s'appuyant sur des méthodes de pédagogie active, ils se donnent comme objectifs de susciter chez les futurs professionnels l'envie et le plaisir d'apprendre, d'entreprendre et d'exercer son métier avec une recherche constante de qualité.

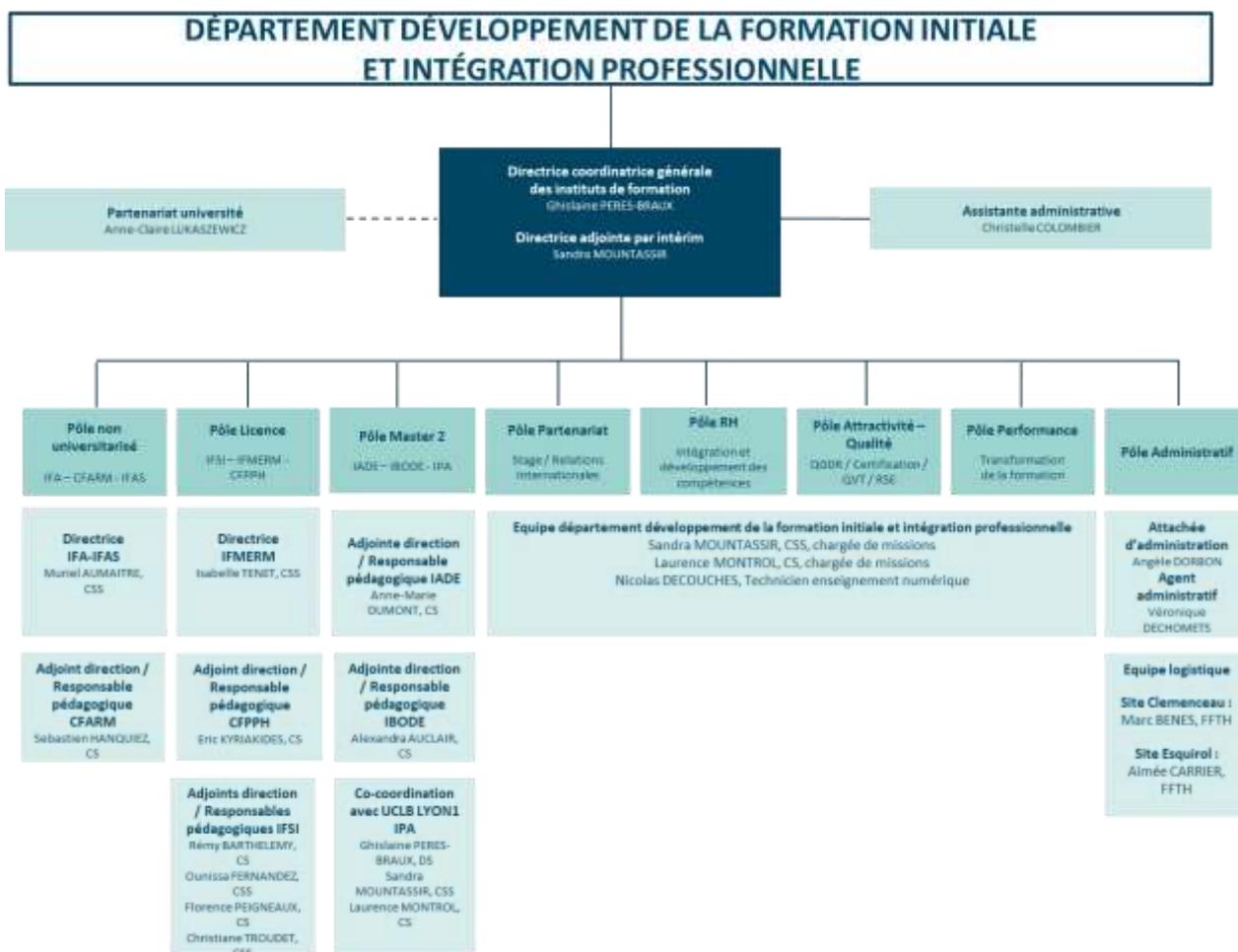
Ainsi, ils permettent dès la formation initiale d'inscrire les apprenants dans une démarche continue de veille sanitaire et de recherche paramédicale afin de développer leurs compétences et une posture professionnelle répondant aux attendus et aux contraintes du métier.

Enfin, ils préparent à l'exercice en équipe pluridisciplinaire et interdisciplinaire, en tous lieux d'exercice et selon des modalités adaptées aux besoins de santé.

Pour accompagner les étudiants dans le développement de ces savoirs professionnels, les équipes pédagogiques proposent un suivi personnalisé aux besoins des apprenants afin que ceux-ci se sentent guidés et soutenus tout au long de leur formation.

Par ailleurs, dans le cadre de nos missions institutionnelles, nous assurons également la formation continue des personnels HCL et accompagnons leurs évolutions professionnelles. Véritable ascenseur social, la carrière des professionnels HCL permet toutes les progressions grâce aux promotions professionnelles, à l'accompagnement aux concours et aux formations à la prise de responsabilité managériale par exemple.

## 2.2 L'organigramme



## 2.3 Les sites de formation

Grâce à leurs deux sites de formation, les formations professionnelles suivantes sont proposées :

- D'un institut de formation des Ambulanciers (IFA). 4 professionnels constituent l'équipe pédagogique et administrative, sur site Esquirol
- De deux instituts de formation aides-soignants (IFAS) sur deux sites distincts : Esquirol Lyon 3ème et Clemenceau au sein du groupement hospitalier Sud à St Genis Laval. 9 professionnels constituent les équipes pédagogiques et administratives,
- D'un centre de formation des préparateurs en pharmacie hospitalière (FPPH). 4 professionnels constituent l'équipe pédagogique et administrative sur site Clemenceau,
- De deux instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) sur deux sites, même localisation que pour les IFAS. 65 professionnels constituent les équipes pédagogiques et administratives,
- D'un institut de formation des manipulateurs en électroradiologie médicale (IFMEM). 9 professionnels constituent l'équipe pédagogique et administrative sur site Esquirol,
- D'une école d'infirmier de bloc opératoire (EIBODE). 7 professionnels constituent l'équipe pédagogique et administrative sur site Clemenceau,
- D'une école d'infirmier anesthésiste (EIADE). 5 professionnels constituent l'équipe pédagogique et administrative sur site Clemenceau,
- Un centre de formation des assistants de régulation médicale sur le site d'Esquirol : 3 professionnels constituent l'équipe pédagogique et administrative.

## 2.4 Les ressources humaines

Plus de 124 professionnels internes constituent les équipes de direction, pédagogique, administrative et logistique des instituts de formation. A travers les compétences professionnelles et profils universitaires des formateurs, tous les secteurs de soins sont représentés pour répondre aux besoins de l'offre de santé. Les équipes pédagogiques sont complétées par des intervenants extérieurs universitaires (médecins, urgentistes, pharmaciens, psychologues, sociologues...) et des professionnels en exercice.

Le recrutement des professionnels internes et externes est réalisé sur la base d'un profil de poste et d'une fiche métier. Les cv, compétences et diplômes sont en adéquation avec les profils attendus.

En fonction de leurs responsabilités ou de leur domaine de formation à dispenser, les formateurs disposent des habilitations nécessaires leur permettant de réaliser l'activité pédagogique :

- Diplôme d'état de la spécialité,
- Diplôme cadre de santé,
- Habilitation FGSU (formation aux gestes d'urgence),
- DU ou Master class simulation en santé,
- DU numérique,
- DU de spécialité,
- Licences professionnelles ou académique,
- Master ingénierie pédagogique, formation de formateurs,
- Autres Master.

## 2.5 Les contacts administratifs

| TOUS SITES   | Contacts  | Coordonnées  | Mail  |
|--|---|--|---|
| Documentation Centrale – Service & bibliothèque (1)  | RIONDET Frédéric (responsable)<br>BACHEROT Esther (référente pour les écoles) | 04.72.11.29.77/31.29.77<br>04.72.11.29.65/31.29.65 | frederic.riondet@chu-lyon.fr<br>esther.bacherot@chu-lyon.fr   |
| Site Esquirol  | Contacts  | Coordonnées  | Mail  |
| Coordination logistique                              | CARRIER Aimée   | 04.72.11.79.85/31.79.85                            | aimée.carrier@chu-lyon.fr                                     |
| Accueil  |   | 04.72.11.79.79/31.79.79                            |   |
| Secrétariat de Direction IFMEM                       | NAKACHE Delphine<br>BILLARD Cécile  | 04.72.11.67.48/31.67.48<br>04.72.11.67.00/31.67.00 | delphine.nakache@chu-lyon.fr<br>cecile.billard@chu-lyon.fr    |
| Secrétariat de Direction IFSI                        | RINGUIN –COUROUVY Elodie  | 04.72.11.79.02/31.79.02                            | elodie.ringuin-courouvy @chu-lyon.fr                          |
| Secrétariat de Direction CFARM                       | CHENIOUR Wacilia  | 04.72.11.67.15/31.67.15                            | wacilia.cheniour@chu-lyon.fr                                  |
| Secrétariat de Direction IFA                         | CHENIOUR Wacilia  | 04 72 11 67 15 /31.67.15                           | wacilia.cheniour@chu-lyon.fr                                  |
| Secrétariat de Direction IFAS                        | LARDEAU Nathalie  | 04.72.11.79.40/31.79.40                            | nathalie.lardeau@chu-lyon.fr                                  |
| S <sup>ce</sup> de Med. Santé au Travail             | LUYA Isabelle   | 04.27.85.63.69                                     | isabelle.luya@chu-lyon.fr                                     |
| Site Clemenceau                                      | Contacts  | Coordonnées  | Mail  |
| Coordination logistique                              | BENES Marc  | 04.78.86.30.04/36.30.04                            | marc.benes@chu-lyon.fr  |
| Accueil  | BOURAHLA Khelifa  | 04.78.86.30.00/36.30.00                            | khelifa.bourahla@chu-lyon.fr                                  |
| Secrétariat de Direction IADE                        | LEBRAT Magaly   | 04.72.11.67.10/31.67.10                            | magaly.lebrat@chu-lyon.fr                                     |
| Secrétariat de Direction IFSI                        | PASAYAN Cécile  | 04.78.86.30.02/36.30.02                            | cecile.pasayan@chu-lyon.fr                                    |
| Secrétariat de Direction IFAS                        | DE FARIA Sandrine   | 04.78.86.29.62/36.29.62                            | sandrine.de-faria@chu-lyon.fr                                 |
| Secretariat de Direction EIBO                        | BERTHET N.<br>SOMBARDIER A.   | 04.78.86.30.41/36.30.41                            | eibo.secret@chu-lyon.fr                                       |
| Secrétariat de Direction CFPPH                       | BONNEFOY Stéphanie  | 04.72.11.53.38/31.53.38                            | stephanie.bonnefoy@chu-lyon.fr                                |
| Documentation Centrale – bibliothèque Clemenceau (1) | GARCON Emmanuelle<br>COULON Catherine   | 04.78.86.30.06/36.30.06                            | emmanuelle.garcon@chu-lyon.fr<br>catherine.coulon@chu-lyon.fr |
| S <sup>ce</sup> de Med. Santé au Travail             | MARCANDIER Anne-France  | 04.78.86.18.94/36.18.94                            | anne-france.marcandier@chu-lyon.fr                            |

### 3 Projet stratégique et pédagogique des écoles et instituts

Par leur engagement affirmé, les HCL mesurent la responsabilité et l'importance de mettre en œuvre une formation d'excellence à l'attention des professionnels de demain, afin de répondre aux enjeux nationaux des besoins de santé définis dans la stratégie nationale 2023-2033<sup>1</sup>. Il s'agit en effet d'apporter notre contribution aux objectifs à 5 ans des réformes à venir concernant la refonte du système de santé publique, notamment sur :

- L'amélioration de l'attractivité des métiers de la santé,
- La place de la spécialisation et de l'expertise,
- La territorialisation de l'offre de soins,
- L'évolution des métiers du soin avec l'élargissement des compétences et des missions de l'ensemble des professionnels de santé intégrant une approche éthique et sociale.

Cet engagement se traduit par la transformation de notre département de formation afin que celui-ci puisse anticiper et préparer les futurs professionnels à s'adapter aux changements de l'évolution du système de santé envisagé en prospective.

Une réorganisation managériale, pédagogique, administrative et financière interne nous permet de définir les axes prioritaires de notre projet stratégique en adéquation avec les objectifs institutionnels et nationaux.

Les objectifs prioritaires de notre projet stratégique et pédagogique reposent sur :

- Le décloisonnement des instituts de formation et des formations préparant à différents métiers pour partager les bonnes pratiques et harmoniser les savoirs pédagogiques, sécuriser les processus et optimiser les ressources,
- L'évolution des formations paramédicales en mobilisant des ressources pédagogiques de tous les sites de formation et en les enrichissant par des pratiques innovantes, collaboratives, transdisciplinaires telles que la simulation en santé, l'utilisation de la réalité virtuelle, la comodalité des enseignements, le développement formation comodale ou HyFlex (Hybride-Flexible) qui combine les enseignements/apprentissages en présentiel et en classe virtuelle de façon simultanée, synchrone, tout en garantissant la même qualité de l'enseignement aux apprenants en présentiel et en classe virtuelle,
- Le développement d'une culture du numérique et des compétences numériques des formateurs (formation à l'usage des outils numériques et pédagogie active),
- La promotion de la formation par la clinique en incitant l'ensemble des acteurs de la formation à s'engager dans la production et l'utilisation de données scientifiques ; en collaborant avec les professionnels de terrain pour construire des modes d'apprentissage concordant aux besoins des nouvelles générations,
- Le développement de la recherche clinique, pédagogique, managériale au sein de nos instituts afin d'accroître notre leadership auprès de nos partenaires institutionnels et universitaires,
- L'intégration de la démarche d'amélioration continue de la qualité des formations, en systématisant l'écoute « client » pour anticiper et répondre aux besoins des apprenants et des professionnels.

#### 3.1.1 Coopération nationale, internationale et mobilité internationale des apprenants

La mobilité internationale des étudiants et professionnels des formations post baccalauréat des HCL s'inscrit dans la politique nationale, régionale, institutionnelle et recouvre des enjeux multiples : stratégiques, pédagogiques et professionnels.

Pour le département des formations des HCL, les objectifs généraux recherchés sont les suivants :

- Promouvoir la démarche Européenne prônée par les accords de Bologne, dans le cadre des programmes ERASMUS,
- Développer des partenariats s'intégrant dans les politiques nationales ou locales,
- Offrir aux étudiants des formations professionnelles en santé l'opportunité d'une mobilité, voire d'une césure à l'instar de tous les étudiants universitaires,
- Proposer aux étudiants une approche de la santé au niveau international dans un contexte de mondialisation accru,
- Déployer, grâce à la mobilité, un moyen au service du développement des compétences pour les étudiants comme pour les équipes pédagogiques,
- Valoriser les savoir faire et les compétences de la formation paramédicale Française à l'étranger,
- Contribuer au développement et au rayonnement des formations des HCL.

<sup>1</sup> Stratégie nationale de santé 2023-2033. Contribution du Haut Conseil de la santé publique. 28 mars 2023

Au sein des formations paramédicales, la mobilité internationale peut s'organiser de la façon suivante :

- Une mobilité étudiante : ENTRANTS/SORTANTS
- Stage pédagogique de découverte
- Stage ERASMUS
- Stage effectué dans le cadre d'accord de coopération / convention de partenariat
- Une mobilité des équipes pédagogiques et de direction
- Stage d'observation / découverte
- Missions d'enseignement (1 à 3 semaines)
- Délégations

Par nos partenariats et conventions internationales les écoles et instituts en santé des HCL, participent à la formation de professionnels de santé en Chine (Shanghai).

### 3.1.2 Démarche qualité et certification

La culture institutionnelle de la gestion de la qualité et des risques dans les écoles et instituts de formation des HCL, s'est progressivement développée au cours des années, alimentée notamment de l'expérience acquise des professionnels de santé du Centre Hospitalier Universitaire d'adossment. L'ambition étant pour chaque filière de formation de concourir efficacement à la satisfaction du public, des acteurs et partenaires de la formation.

Avec la mise en place en 2017 de la coordination du département des écoles et instituts de formation, puis en 2022 du département du développement de la formation initiale et intégration professionnelle des Hospices Civils de Lyon, l'intérêt d'inscrire la politique qualité dans une démarche commune d'amélioration de la qualité et de certification des dispositifs de formation s'est consolidée.

Le 15 Janvier 2022 l'ensemble des instituts de formation HCL a obtenu la certification QUALIOPi sans aucune non-conformité. L'audit de surveillance réalisé en octobre 2023 a confirmé le haut niveau de certification en nous décernant une nouvelle fois une certification sans non-conformité.

Les résultats obtenus confortent notre volonté de consolider notre démarche d'amélioration continue de l'ensemble de nos processus, en appliquant une politique qualité centrée sur :

- La satisfaction de ses apprenants par le développement d'un appareil de formation pertinent, sécurisé et adapté aux situations spécifiques, plaçant l'étudiant, l'élève et le stagiaire au cœur des réflexions,
- L'amélioration continue des performances des processus managériaux, pédagogiques, administratifs et logistiques pour répondre aux exigences de certification QUALIOPi et HCERES ainsi que celles liées aux évolutions des besoins en santé,
- L'ouverture sur le territoire, la coopération et la mobilité internationales, thématiques porteuses pour les publics en formation,
- La réduction des risques pour l'ensemble des clients et des professionnels des écoles et instituts,
- La réduction des dysfonctionnements organisationnels et la maîtrise des coûts pour soutenir les projets prioritaires,
- Le respect des droits des usagers, l'éthique et la bientraitance à réaffirmer dans les professions de santé comme dans les formations qui y préparent.

### Nos axes prioritaires pour 2022-2025



### 3.1.3 Le projet d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des étudiants ou élèves en situations de handicap

Les Hospices civils de Lyon (HCL) établissement d'adossment des instituts de formation sont conventionnés avec le Fonds pour l'insertion des personnes en situation d'handicap (FIPHFP) depuis 2008.

Cette démarche portée par la direction des ressources humaines et de la formation (DRHF) et inscrite dans le projet social de l'établissement, affiche la volonté des HCL de décliner une politique en faveur des travailleurs en situation de handicap.

Les orientations sont le maintien dans l'emploi et le recrutement de personnes en situation d'handicap.

De ce fait, la politique inclusive des HCL est déployée au sein du département du développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle qui pilote l'ensemble des instituts de formation du CHU.

Aujourd'hui, notre contexte institutionnel (politique HCL en faveur du handicap) et réglementaire (certification QUALIOPI), nous incite à développer la détection et l'accompagnement du besoin des apprenants en situation de handicap afin de faire vivre notre politique inclusive dans nos pratiques professionnelles.

En effet, depuis 2019 accueillir et savoir accueillir les personnes en situation de handicap (PSH) représente un objectif incontournable pour les organismes de formation.

Pour l'atteindre et répondre à l'obligation légale, l'identification d'un référent handicap est un élément essentiel pour répondre en partie, aux exigences de la certification QUALIOPI.

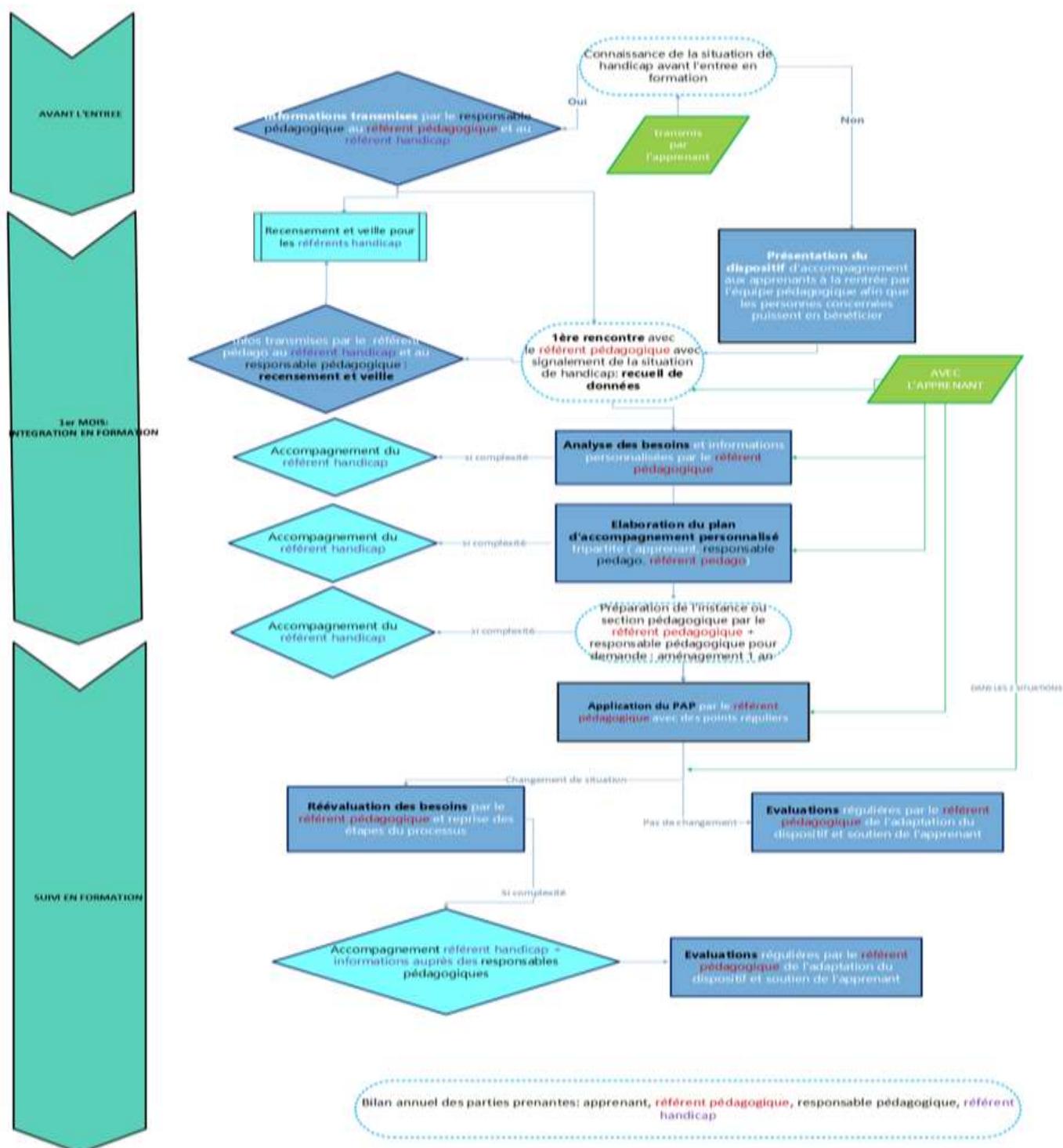
En 2021, notre premier cycle de certification (audit initial) nous a conduit à créer une mission de référent handicap spécifique aux instituts pouvant s'appuyer sur les ressources handicap internes HCL.

En 2023, nous avons poursuivi le développement des ressources internes par la mise en œuvre d'un processus interne d'accueil et d'accompagnement de l'apprenant en situation de handicap.

Aujourd'hui notre offre de formation à destination de ce public se traduit par :

- La mise aux normes accessibilité et handicap de l'ensemble de nos sites de formation,
- L'accès aux ressources et réseaux internes HCL : conventionnement avec le Fonds pour l'insertion des personnes en situation de handicap (FIPHFP) depuis 2008, le service de médecine et santé au travail, le bureau des conditions de travail, le service social du travail,
- La nomination de deux référents par site de formation missionnés pour orienter et accompagner les équipes pédagogiques dans l'accueil des apprenants en situation de handicap,
- La création d'un répertoire de ressources internes HCL et externe pour appuyer dans leur mission les formateurs référents de site,
- La mise en œuvre d'un dispositif auprès de l'étudiant/élève en situation de handicap. Celui-ci concerne l'accueil, l'analyse précoce des besoins afin que l'apprenant puisse s'inscrire dans un projet de réussite, l'accompagnement et le soutien de l'étudiant/élève en situation d'handicap notamment au travers d'aménagement de formation tels que : tiers temps, déploiement d'outils et de ressources numériques via les plateformes pour faciliter l'accessibilité des supports,
- La sensibilisation de l'ensemble de nos professionnels afin de prévenir les discriminations liées au handicap au sein des écoles et Instituts,
- Enfin, la rédaction d'une charte éthique pour afficher notre volonté et notre politique inclusive.

### 3.1.4 Processus d'accompagnement d'un apprenant en situation de handicap



### 3.1.5 Qualité de vie au travail et en formation

L'un des domaines d'action prioritaires de la stratégie nationale de santé 2018-2022 est "prendre soin de ceux qui soignent", dont l'un des 3 objectifs est "améliorer la qualité de vie et la sécurité au travail des professionnels de santé et médico-sociaux".

Ces orientations s'inscrivent dans la stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail (décembre 2016, complétée par un second volet consacré aux professionnels de santé exerçant en ambulatoire en mars 2017). La qualité de vie au travail (QVT) est également un enjeu de performance. Inscrite dans les orientations de la stratégie nationale de santé, le déploiement de la démarche relève également de l'organisation et du management.

Le projet de l'établissement support des écoles et institut de formation des HCL inclue un projet social et managérial décliné sur 2 thématiques principales :

- Promouvoir une posture managériale qui favorise l'adaptabilité et qui s'appuie sur la responsabilisation, la collaboration et la confiance
- Porter une attention renouvelée à nos publics internes.

Dès la formation initiale, la qualité de vie au travail se doit d'être intégrée dans les dispositifs de formation. Il s'agit en effet, d'acculturer nos apprenants à ce concept en y associant le suivi d'indicateurs tels que :

- La satisfaction en stage
- La satisfaction sur les contenus/modalités de formation en école et institut
- La satisfaction de l'accompagnement pédagogique par les formateurs
- La satisfaction des conditions administratives, matérielles et logistiques en formation
- La satisfaction à la prise de poste à l'issue de la formation

Grace à la politique QVT HCL et interne, les professionnels comme les apprenants bénéficient des dispositifs institutionnels HCL Coordination Générale des écoles et instituts en matière de qualité de vie au travail et en formation.

### 3.1.6 L'engagement des HCL pour lutter contre la précarité étudiante

Sensibles aux conditions de vie étudiante, les Hospices Civils de Lyon proposent un financement mensuel de 500€ appelé "Contrat d'allocation d'étude" aux étudiants infirmiers en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année, ainsi qu'aux étudiants aides-soignants. Cette mesure permet aux étudiants de bénéficier d'un complément de revenu pendant leurs études, avec la perspective d'un recrutement aux HCL à l'issue de leur formation, pour une durée minimale de deux ans.

### 3.1.7 Cellule locale d'événements indésirable (CLEI)

Une cellule locale d'événements indésirables (CLEI) a été créée en 2023 avec l'objectif principal d'améliorer la sécurité dans l'accompagnement de l'apprenant par le développement de la culture positive de l'erreur et l'exploitation du retour d'expérience.

Son activité est coordonnée par le responsable qualité. Un observatoire du bien-être des étudiants viendra compléter ce dispositif d'ici la fin de l'année 2024 avec pour objectif de traiter toutes les questions en lien avec les situations de risques psychosociaux.

Afin d'accroître la démocratie étudiante, des référents apprenants gestion des risques sont identifiés au sein de chaque promotion de chaque institut. Leur rôle est d'accompagner les étudiants de leur promotion à signaler les événements indésirables en suivant la procédure ad-hoc. Ils sont également invités leur de comités restreints de la CLEI pour participer à l'analyse approfondie d'événements en lien avec le parcours de formation.

### 3.1.8 Les violences sexuelles et sexistes (VSST)

Tout événement indésirable concernant les violences sexuelles et sexistes fait l'objet d'un process spécifique.

Depuis 2021, les HCL s'engagent dans la prévention des violences sexuelles et sexistes au travail. Une politique institutionnelle comprenant plusieurs dispositifs internes (accompagnement des victimes présumées, formation des professionnels, réseau interne d'écoute et d'orientation, etc...) sont accessibles pour l'ensemble des professionnels et des usagers des instituts de formation HCL.

Une démarche spécifique aux instituts de formation définit les étapes de prise en charge de victimes présumées.

En collaboration avec les psychologues des conditions de travail du siège, une formation in situ de sensibilisation et d'accompagnement des victimes présumées de VSST a été organisée pour l'ensemble des équipes de direction et pédagogiques.

Un second volet de formation devrait concerner les professionnels administratifs et logistiques.

**LOGIGRAMME : CIRCUIT DE LA DECLARATION**

| Qui ?                | Quoi ?   | Comment ?   |
|----------------------|--|---|
| ETUDIANT             | <p><b>Confronté.e à une Violence Sexiste ou Sexuelle en situation de formation ( VSST)</b></p> <p><b>Alerte son référent pédagogique</b></p> | Appel téléphonique/mail   |
| REFERENT PEDAGOGIQUE | <b>Prend en compte la déclaration de l'étudiant</b>  | Entretien en présentiel (1 heure au moins). Attitude neutre et bienveillante. Application des recommandations : cf formation +guide HCL VSST au travail |
| REFERENT PEDAGOGIQUE | <b>Rassure l'étudiant de son soutien</b>   | Ecoute/communication  |
| REFERENT PEDAGOGIQUE | <b>Informe l'étudiant de la transmission de la situation à la direction et coordonnateur de promotion</b>                                    | Ecoute/communication/transmission   |
| REFERENT PEDAGOGIQUE | <b>Accompagne l'étudiant dans la rédaction du signalement</b>  | fiche EI  |
| REFERENT PEDAGOGIQUE | <b>Orienté l'étudiant vers le Service de Santé Universitaire et son médecin généraliste</b>  | Flyers/coordonnées SSU/dispositifs HCL: CEPIM-Groupe Concilyon-UCBL1  |
| DIRECTION            | <b>Traite l'évènement</b>  | fiche EI et Rapports circonstanciés   |
| DIRECTION            | <b>Transmet le document à la coordination centrale des instituts ( Cellule Locale Evènement Indésirable) avec les actions réalisées</b>      | Mail  |

### 3.1.9 Gestion des réclamations

Un dispositif de recensement via notre site internet et de gestion des réclamations<sup>2</sup> (déclaration actant le mécontentement d'un client envers un professionnel) a été créé. Toutes nos actions de formation professionnelle sont concernées.

Si une *partie prenante*<sup>3</sup> manifeste d'une quelconque façon un mécontentement, de manière verbale (en face à face ou par téléphone) ou écrite, celle-ci est invitée à formaliser son mécontentement au moyen du formulaire disponible sur internet ou sur demande directe par mail faite à l'institut concerné. Les réclamations adressées font l'objet d'un traitement raisonnable et rapide.

Chaque réclamation est consignée et des mesures de traitement sont mises en place rapidement. Le *réclamant* est averti des modalités de traitement des réclamations, et reçoit une réponse appropriée dans les meilleurs délais.

La confidentialité des données à caractère personnel est respectée, et la globalité de la procédure de réclamations est conforme aux dispositions du RGPD<sup>4</sup>.

<sup>2</sup> Définition (Guide RNCQ Ministère du Travail – Indicateur 31)

<sup>3</sup> Partie prenante : bénéficiaires directs ou indirects de la formation (apprenant, organisme financeur, entreprise)

<sup>4</sup> RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

### 3.1.10 Centre de ressources multimédia et documentaire de site

Le Centre de Documentation Centrale des HCL travaille en réseau avec d'autres centres de documentation universitaires. Des documentalistes sont présentes sur les sites de Clémenceau et d'Esquirol.

#### Services proposés :

- Accueil et aide à la recherche documentaire
- Ordinateurs à disposition pour consulter internet et pour la recherche documentaire

(1) La Documentation Centrale est un service transversal des HCL avec

- un référent unique pour les écoles : Mme BACHEROT.
  - un guichet unique d'information pour tous les sites : 04.72.11.29.99/ [sa.documentationcentrale@chu-lyon.fr](mailto:sa.documentationcentrale@chu-lyon.fr)
- Par ailleurs l'ensemble des informations utiles et des actualités sont disponibles sur intranet (rubrique RESSOURCES > DOCUMENTATION) ou sur internet : <https://documentation.chu-lyon.fr>

### 3.1.11 Les prestations offertes à la vie étudiante

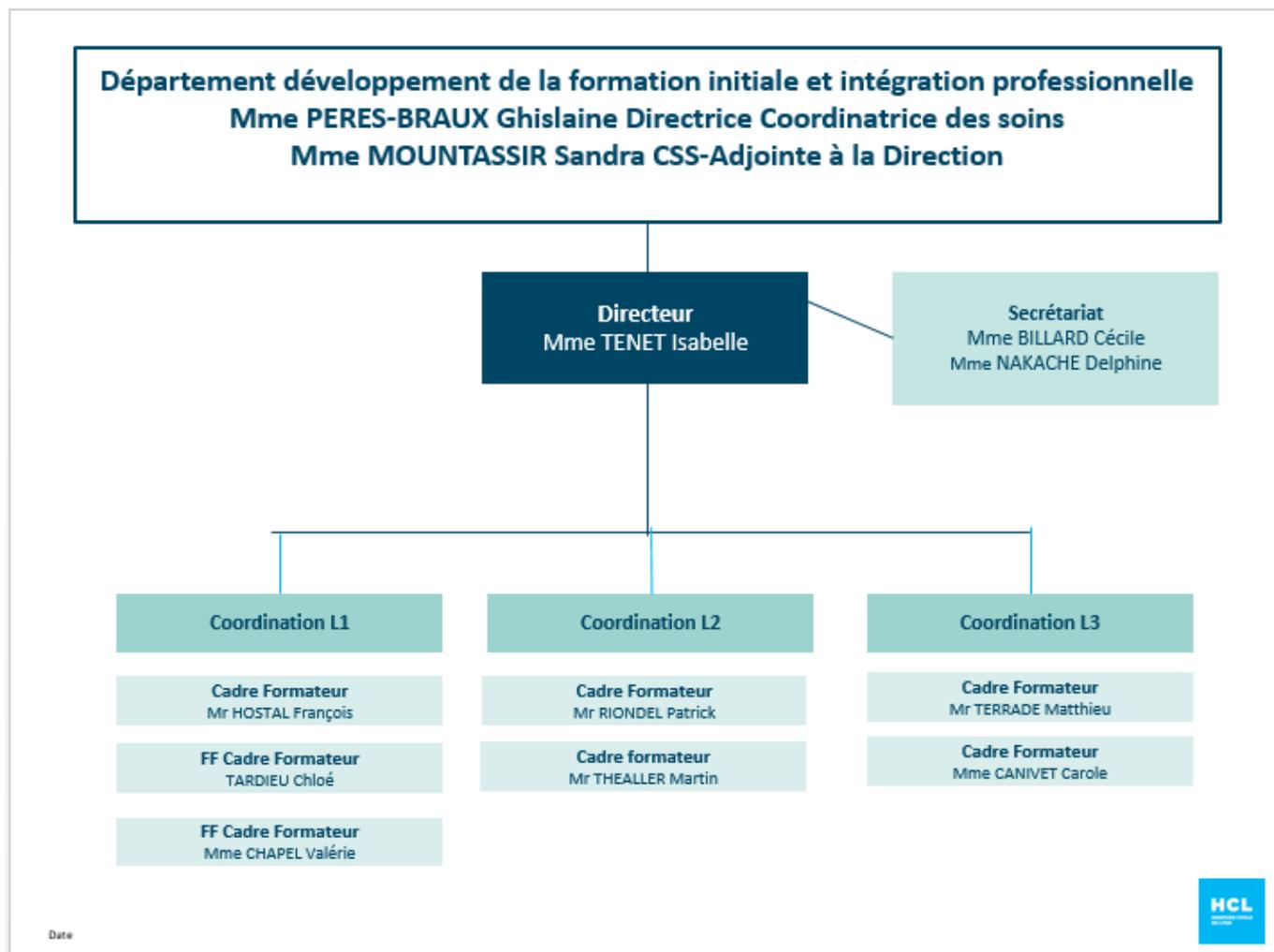
En 2022, grâce au soutien régional et HCL, les sites de formation Clémenceau et Esquirol ont été rénovés. Les espaces extérieurs (abris à vélo notamment) et intérieurs (salles de cours, amphithéâtres) permettent aux apprenant de disposer d'une infrastructure favorisant les apprentissages et la vie quotidienne. Ainsi plusieurs espaces sont aménagés au sein de chaque site de formation.

- Les espaces dédiés pour les élèves/étudiants :
  - Mise à disposition d'un local gratuit, ordinateur pour le Bureau des étudiants
  - Salle de détente équipée, et cafétéria avec distributeur de boissons et encas
  - Mise à disposition d'une salle informatique
  - 1 espace « santé » avec 1 salle d'attente et 1 salle de repos, qui dispose d'un sac à dos d'urgence et d'un fauteuil roulant
- Des moyens mis à disposition en fonction des besoins, demandes, projets :
  - Prêt d'ordinateur portable pour les étudiants en précarité
  - Matériel, local pour mettre en œuvre les projets extra-scolaires
  - Don de tenues professionnelles : un trousseau de deux tenues par étudiant/ élève
  - Accessibilité au distributeur automatique de vêtements (DAV) à tous les élèves et étudiants réalisant un stage au sein des HCL
  - Dispositif de communication pour les projets extra-scolaires : diffusion de la communication à partir des secrétariats de direction
  - Soutien psychologique interne HCL spécifique aux étudiants/élèves
  - Prestations extérieures relative à la vie étudiante offerte par la Région, la Métropole de Lyon, associations.
  - Prestations des professionnels de santé des HCL offertes également aux étudiants/élèves : service de médecine de santé au travail, soutien psychologie, vaccination COVID et grippe
  - Mise à disposition gratuite des EPI (dons de masques tissus et à usage unique, SHA)
  - Possibilité de prendre son déjeuner au restaurant CROUS situé à proximité du site Esquirol ou au self de l'Hôpital Edouard Herriot ou du Groupement Hospitalier Lyon Sud.
  - Un photocopieur à cartes prépayés réservé aux étudiants/élèves
  - Un panneau d'affichage pour la diffusion des informations

## 4 Présentation de l'Institut de Formation des Manipulateurs en Electroradiologie Médicale (IFMEM)

**Nous vous félicitons pour votre admission au sein de l'I.F.M.E.M. et vous souhaitons la bienvenue. Pour que votre temps de formation vous soit agréable, nous vous soumettons quelques principes communs indispensables au bon fonctionnement de l'institut.**

## 4.1 Le personnel



- **La Direction** de l'Institut est confiée à Madame TENET Isabelle (Tél. 04.72.11.67.01).  
Pour la contacter par mail : [isabelle.tenet@chu-lyon.fr](mailto:isabelle.tenet@chu-lyon.fr)  
Celle-ci vous recevra sur rendez-vous, s'adresser au secrétariat.
- **Le secrétariat** est assuré par Mesdames NAKACHE Delphine (temps plein) et BILLARD Cécile (75%-). Les horaires sont affichés au 7<sup>ème</sup> étage (8h15-16h45)  
Pour les contacter par mail : [if.mem@chu-lyon.fr](mailto:if.mem@chu-lyon.fr)  
Les étudiant(e)s de 1<sup>ère</sup> année sont gérés par Madame NAKACHE (04.72.11.67.48)  
Les 2<sup>èmes</sup> (L2) et 3<sup>èmes</sup> (L3) années, s'adresseront à Madame BILLARD (Tél. 04.72.11.67.00)
- **Une équipe permanente** composée de 7 formateurs (trices) se répartit les activités de formation :
  - L1 : S1 - S2** Monsieur François HOSTAL - Tél. 04.72.11.67.02  
Madame Chloé TARDIEU - Tél. 04.72.11.67.06  
Madame Valérie CHAPEL - Tél. 04.72.11.79.73
  - L2 : S3 - S4** Monsieur Patrick RIONDEL - Tél. 04 72 11 67 05  
Monsieur Martin THEALLER - Tél. 04.72. 11. 67. 04
  - L3 : S5 - S6** Monsieur Matthieu TERRADE - Tél. 04.72.11. 67.26  
Madame Carole CANIVET - Tél. 04.72.11.67.03

Chaque étudiant(e) bénéficie d'un accompagnement pédagogique sur l'ensemble du cursus par l'un de ces formateurs (trices). Ce référent recevra l'étudiant sur rendez-vous.

Par ailleurs, l'IFMEM est en relation directe avec :

- **Le conseiller scientifique de l'institut**, Monsieur le Pr PIALAT, PU-PH, service d'imagerie Centre Hospitalier Lyon Sud (GHS). Il est l'interlocuteur privilégié médical et est membre de droit des différents jurys.
- **Le représentant de l'Université Lyon 1**, Madame le Pr LUKASZEWICZ Anne-Claire est l'interlocutrice privilégiée pour tout ce qui concerne le conventionnement avec l'université (Arrêté du 14 juin 2012). Elle est membre de droit à l'ICOGI. Pour les CSAC, les représentants de l'Université Lyon 1 est Madame le Dr KOENING, MCU-PH néphrologue (GH CENTRE) et Monsieur Le Pr MILOT Laurent, PU-PH radiologie (GH Centre).
- **Le Directeur du Personnel et des Affaires Sociales**, Madame GUIVARCH établit le lien avec le Conseil Régional pour toutes les questions relatives au financement des formations et au fonctionnement de l'institut. Il est membre de droit dans les différentes instances qui règlent le parcours de formation.
- **Le Directeur Coordonnateur Général des Soins** aux HCL, Madame GENDRY pour les questions relatives à la gestion des stages en unités de soins. Par ailleurs, il désigne un Directeur des Soins qui le représente dans les différentes instances.
- **Le Coordinateur Général** des instituts de formations, Madame PERES-BRAUX, représente l'organisme gestionnaire HCL.
- **Le représentant de l'ARS** siège en tant que président pour les orientations générales, conformément aux textes en vigueur.
- **Le représentant de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)**, Madame PIEROPAN, Adjointe aux chefs du service métiers paramédicaux à Clermont-Ferrand, pour toutes les questions relatives à la certification pour l'obtention du diplôme d'état.

## 4.2 Les locaux

L'IFMEM, **Institut de Formation de Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale**, a été créé le 15 octobre 1969 par arrêté ministériel pour répondre à la mise en application des dispositions du décret du 26 juin 1967 instituant un Diplôme d'Etat de Manipulateurs d'Electroradiologie. Situé 49 rue Villon – Lyon 3<sup>ème</sup>, la formation se déroulait à cette époque en deux années (50 élèves par promotion) et est passée en trois ans en 1992 (42 puis 48 étudiants par promotion hors redoublement). C'est en janvier 1981 que l'institut rejoint les locaux de l'avenue Esquirol. Aujourd'hui, ce site compte environ 1 000 étudiants, toutes formations confondues.

**L'Institut de Formation aux Carrières de Santé (I.F.C.S.)** -Secteur Est, et par la même **L'I.F.M.E.M.** dont il dépend, est rattaché à la Direction de la formation des Hospices Civils de Lyon.

- **L'ACCUEIL** (Hall d'entrée - Rez-de-chaussée) : **Tél. 04.72.11.79.79**  
Il est assuré par Madame RUBY Brigitte ou Madame WALGER-REMY Micheline, ou Monsieur ALESIO Giovanni. Dans le bureau d'accueil se trouve la boîte aux lettres de l'association EMERLY. Le courrier doit être relevé régulièrement par son Président.
- **LA COORDINATION LOGISTIQUE** (1<sup>er</sup> étage)  
Un coordonnateur du site, Madame CARRIER Aimée, assure la coordination administrative et logistique de l'Institut.
- **LA DOCUMENTATION CENTRALE** (Rez-de-chaussée) : **Tél. 04.72.11.29.99**  
Responsable, Monsieur RIONDET Frédéric.  
Une présentation de son personnel, de ses locaux et de son fonctionnement (Réseau bibliothèque Hospitalière) vous sera faite en début de scolarité.

▪ **LE SERVICE MEDICAL** des Instituts Esquirol :

Mail : [sa.smst@chu-lyon.fr](mailto:sa.smst@chu-lyon.fr)

Téléphone : 31.08.63 en interne

Localisation : Hôpital Edouard Herriot - Bâtiment 13 - 3<sup>ème</sup> étage.

Vous pourrez si besoin prendre rendez-vous aux coordonnées ci-dessus.

Votre dossier médical demandé lors de votre inscription est détenu par ce service.

Les modalités de déclaration pour arrêt maladie, accident du travail et accident d'exposition au sang vous seront précisées par le secrétariat de l'IFMEM ou par les cadres formateurs, au besoin.

Le médecin responsable nommé pour l'Institut est le Docteur GUIBERT Nicolas (GHC).

▪ **Assistante sociale**

Madame GOURSAUD, dépendant du CROUS peut vous recevoir sur rendez-vous en l'appelant au 04.72.80.13.25

Mail : [ssocial@crous-lyon.fr](mailto:ssocial@crous-lyon.fr) (préciser l'établissement, le motif de la demande, votre téléphone et joindre votre certificat de scolarité)

▪ **LE CENTRE AUDIOVISUEL ET INFORMATIQUE** (1<sup>er</sup> étage - CAVI)

Un technicien gère ce service qui centralise les appareils audiovisuels et le matériel pédagogique nécessaires aux besoins des Ecoles et Instituts. Le WIFI est installé sur le site d'Esquirol.

▪ **LES LOCAUX D'ENSEIGNEMENT**

Pendant les heures d'ouverture, vous pouvez disposer de salles pour travailler après réservation auprès des coordinateurs de promotion, qui vous donnerons les clés.

Les supports de cours et TD fournis par les intervenants ou les formateurs, sont archivés par un étudiant de chaque promotion, désigné sur le planning chaque semaine. Cet archivage est réalisé sur la plateforme universitaire, selon la procédure.

**L'information** est diffusée par voie d'affichage : Panneaux couloir du 7<sup>ème</sup> étage et bureau informatique. Vous recevrez régulièrement sur votre boîte mail, la planification des cours et les informations essentielles de la vie à l'institut via le secrétariat, soyez vigilants et réactifs vis-à-vis de ces informations.

▪ **LA SALLE DE RADIOLOGIE**

La salle de radiologie (RDC Bât Sud) est uniquement accessible lors des TD et des ateliers de pratiques en imagerie en présence d'un formateur. Actuellement indisponible, les TD d'incidences seront réalisés sur site HCL.

Elle dispose d'une pièce contigüe avec 14 postes informatiques bureautiques.

Les TD spécifiques INTRASENS sur le logiciel Myriam sont réalisés en salle 204 exclusivement en présence d'un formateur de l'institut ou d'un enseignant vacataire autorisé.

▪ **LE GYMNASE**

Il est utilisé prioritairement pour des activités pédagogiques en particulier pour les enseignements de manutention et l'apprentissage des gestes et soins d'urgence.

Des associations hospitalières l'occupent également sur certaines périodes.

▪ **LES SALLES DE DETENTE ET LA RESTAURATION**

Elles sont situées au sous-sol de l'établissement dans l'aile Est. Des distributeurs de boissons y sont installés. Ces salles disposent de fours à micro-ondes.

Le badge HCL permet de restaurer sur tous les groupements, le prix du repas dépend de l'indice du personnel, en cas de badge est-HCL, il est nécessaire d'approvisionner son compte en passant par la régie.

En cas de perte, le renouvellement de la carte vous coûtera 7,50 Euros.

**Il est strictement interdit d'apporter de la nourriture dans les salles d'enseignement et d'y déjeuner.**

#### ▪ **VIE ASSOCIATIVE**

Un local au sous-sol est réservé aux différentes associations d'étudiants. L'association EMERLY créée par des étudiants MER vous accueillera dès la rentrée.

L'établissement participe au dispositif Pass'Région financé par la région Auvergne-Rhône-Alpes et s'engage à permettre le bon fonctionnement de ce dispositif. La carte Pass'Région est une carte à puce gratuite et personnelle. Cette carte peut être utilisée auprès d'un réseau de 6700 partenaires conventionnés avec la région.

### 4.3 Le fonctionnement

#### ▪ **ACCES AUX BATIMENTS**

L'accès principal piéton des bâtiments (hall d'accueil) doit être maintenu dégagé. Les attroupements sur les marches d'escaliers représentent une gêne aux utilisateurs et un danger réel pour la sécurité de tous (évacuation). Des bancs sont installés à l'extérieur afin que les escaliers soient toujours libres d'accès pour des raisons de sécurité.

#### ▪ **TABAC et VAPOTAGE**

Conformément à la loi du 10/01/91 – Décret du 29/05/92 – Décret 2017-633 du 25 avril 2017, l'établissement est non-fumeur. Il est donc formellement interdit de fumer ou vapoter dans l'enceinte des bâtiments. Une zone fumeur est matérialisée au sol dans la cour du site.

#### ▪ **SECURITE**

Vous avez l'obligation de prendre connaissance des plans d'évacuation et des consignes de sécurité en votre possession. À tout moment un exercice d'évacuation peut avoir lieu. Un point de rassemblement en cas d'évacuation est prévu à l'entrée du bâtiment de formation (ne jamais rester à proximité des bâtiments).

Nous comptons sur la vigilance de chacun,

- pour respecter les consignes de sécurité sur le site, (fermeture des portes et fenêtres avant de quitter chaque salle de cours, maintien des issues de secours accessibles).

- pour signaler toutes personnes étrangères à leur promotion dans les salles.

#### ▪ **EFFETS PERSONNELS**

L'institut n'est pas responsable des vols ou perte d'objets à l'intérieur de l'établissement.

#### ▪ **SECRET PROFESSIONNEL**

Les étudiants en tant que personnel de santé sont tenus au secret professionnel (attention aux conversations d'ordre professionnel dans les lieux publics).

#### ▪ **HYGIENE**

En tant que citoyen chacun doit se sentir responsable de la propreté des locaux et du matériel.

#### ▪ **URGENCES VITALES**

L'institut dispose à l'entrée de l'établissement dans le hall d'accueil d'un Défibrillateur Semi-Automatique (DSA)

#### ▪ **STATIONNEMENT**

Le **parking voiture** est **strictement réservé** au personnel de l'institut équipé d'un badge d'entrée.

Un parcage réservé aux deux-roues est à votre disposition dans la cour du Hall d'entrée.

#### ▪ **TELEPHONE**

Les téléphones portables doivent **impérativement être éteints** pendant les heures de cours.

En cas d'urgence (uniquement) les secrétaires se chargent de réceptionner un message et de vous le transmettre immédiatement.

#### ▪ **PRESENCE EN LIEN AVEC LES MISSIONS DE COORDINATION DE PROMOTION :**

Les cadres formateurs assurent des missions de coordination de promotion en binôme ou trinôme.

Leur présence auprès des étudiants dans ce cadre doit être assurée même en période de congés pour garantir le suivi des étudiants entre autres au niveau du suivi des absences et de la gestion des accidents (AES ; trajets...etc.)

#### 4.4 Les horaires

Les locaux d'enseignement sont ouverts de 8h00 à 18h.

La documentation centrale est ouverte :

- le lundi de 11h00 à 17h30,
- le mardi de 10h30 à 17h30
- le mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 15h30

(Se renseigner durant les congés scolaires).

Secrétariat : 8h15 – 16h45 du lundi au vendredi

#### 4.5 Le projet pédagogique

Ce document est remis à jour chaque année, il est consultable sur la plateforme numérique de l'Université (Moodle) ou sur le serveur S:\LA\_E\_MER\_PED\Promotion 2024-2027 - L1\Rentrée.

#### 4.6 Éléments organisationnels

Le fonctionnement des instituts de formation est encadré par l'arrêté du 10 juin 2021 modifiant l'arrêté du 17 avril 2018 (<https://www.legifrance.gouv.fr>). Les étudiants de chaque promotion sont représentés dans ces instances par leurs délégués de promotion. Ces textes fixent le fonctionnement de l'instance qui règle votre parcours ainsi que les sections, au nombre de trois qui encadrent votre formation :

L'instance compétente pour les orientations générales (ICOGI) est présidée par le représentant de l'ARS. (Titre I ; Chapitre 1<sup>er</sup>)

Les trois sections sont :

- **La section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants** (Titre I ; Chapitre II)  
Les dossiers des étudiants traités dans cette section sont communiqués à ceux-ci au moins sept jours calendaires avant sa session, dans les mêmes conditions que les membres de la section.  
La section entend l'étudiant, qui peut être assisté d'une personne de son choix, il peut aussi présenter devant la section des observations écrites ou orales.
- **La section compétente pour le traitement des situations disciplinaires** (Titre I ; Chapitre III)  
Avant toute présentation devant cette section, l'étudiant est reçu en entretien par le Directeur, il peut se faire assister d'une personne de son choix et de tout autre professionnel que le directeur juge utile.  
A l'issue de cet entretien, le Directeur juge de l'opportunité d'une présentation devant la section disciplinaire.  
L'étudiant est averti par courrier en même temps que les membres de cette section de cette saisine, il reçoit communication de son dossier en même temps.  
Le délai entre la saisine et la tenue de la section est de minimum quinze jours calendaires.
- **La section relative à la vie étudiante** (Titre I ; Chapitre IV)  
L'ordre du jour de cette section est préparé par le Président (Directeur IFMEM) et le Vice-président (élu parmi les délégués de promotion)

Pour plus de renseignements : Cf. Titre II, chapitre II du règlement intérieur

## 5 Définitions et abréviations

DRHF : Direction des Ressources Humaines et de la Formation

HCL : Hospices Civils de Lyon

CHU : Centre Hospitalo-Universitaire

GCS : Groupement de coopération sanitaire

IFCSTL : Institut de formation des cadres de santé du territoire lyonnais

IFA : Institut de formation des ambulanciers

IFMEM : Institut de formation des manipulateurs-trices en électroradiologie médicale

IFAS : Institut de formation des aides-soignant.e.s

IFSI : Institut de formation en soins Infirmiers

FPPH : Formation des préparateurs-trices en pharmacie hospitalière

EIBODE : Ecole d'infirmière de bloc opératoire diplômé.e d'état

EIADE : Ecole d'infirmière anesthésistes diplômé.e d'état

QVT : Qualité de vie au travail

GED : Gestion électronique documentaire

CLEI : Comité local événements indésirables

## 6 Documents de références

Référentiel de certification QUALIOPi V7 du 29 mars 2021

## 7 Documents Associés

Projet d'établissement HCL « stratégie 2035 »

Projet stratégique et pédagogique des écoles et instituts de formation paramédicale HCL

Manuel et politique qualité des écoles et instituts de formation paramédicale HCL V13

Auteurs : Sandra MOUNTASSIR, Isabelle TENET

Validation : Ghislaine PERES-BRAUX

Contacts : Christelle COLOMBIER, assistante de direction

Date de 1<sup>ère</sup> version : 28/11/2021

Mots clés : Livret, accueil, apprenant